



Ville  
d'  
A N D E N N E

Andenne, le 9 juin 1939.

---o---  
INAUGURATION  
DU MONUMENT AU  
Docteur J. CAMUS

---=0=---  
N° 70.456/565/s.

Monsieur .....

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'inauguration du Monument à feu Monsieur le Docteur CAMUS, Bourgmestre d'Andenne, fusillé dans l'exercice de ses fonctions, le 20 août 1914, par les troupes allemandes, est fixée au 2 juillet 1939, à 16 heures.

Le Comité Organisateur et l'Administration Communale désireraient vivement que vous leur fassiez l'honneur d'y prendre part.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous adresser la présente invitation et espérons que vous daignerez l'accueillir favorablement.

En cas d'acceptation, nous nous permettrons de vous attendre et de vous recevoir en l'Hôtel de Ville, le dit jour, à partir de 15,15 heures.

Veillez agréer, Monsieur .....,  
l'assurance de notre haute considération.

Pour l'Administration  
Communale d'Andenne :

PAR ORDONNANCE :  
Le Secrétaire  
Communal,

Le Bourgmestre,

A Monsieur .....

